

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE MRM DU 5 MARS 2021

Présents : F.Rodhain, F.Le Roy, G.Naro, S.Spring, A-S.Cases, A-S.Fernandez, C.Maurel, F.Villesèque-Dubus, S.Mignon, A.Morinière, Y.Benabdellaziz, G.Séré de Lanauze, S.Sammut, H.Chappert, P.Chapellier, I.Georgescu, N.Commeiras, A.Loubès, A.Rouyre, A.Chollet, M-L.Weber, K.Berthoud, M.Marais, P.Amadieu, F.Lasch

Excusés : R.Meissonier

12h30 la séance est ouverte

I) Budgets

a) Clé de Répartition MRM pot commun

Frédéric Le Roy présente les trois scénarios possibles

- 8 % de budget commun
- 16 % de budget commun
- 24 % de budget commun

Frédéric Le Roy explique que cela est dans notre intérêt d'avoir un budget commun important cette année. En effet, d'une part, nous avons le projet de déménager, d'autre part, vu le contexte sanitaire actuel, nous ne participerons pas à des conférences. Frédéric Le Roy questionne l'assemblée pour connaître les réactions.

- ✓ Une discussion est lancée et des interrogations communes sont partagées par tous les membres du conseil

b) Remarques et observations

- Où en sont les trois projets qui ont été débattus au DS ? Que cela induit-il pour ces derniers ? Qu'est-ce que cela implique ? Le commun finance-t-il ? Y a-t-il des conditions pour accéder au budget commun si MRM finance en commun ?
- Le budget sera-t-il dépensé cette année ?
- Avons-nous une idée de la somme du pot commun ?
- L'obligation d'avoir des principes d'engagement ?
- Avons-nous assez d'argent jusqu'au mois de juin ?
- Cela servait lorsqu'il n'y avait plus d'argent dans les groupes !
- Pot commun dans les groupes
- Inégalités des membres dans les groupes
- Chacun veut limiter pour son groupe mais la solution ouverte est intéressante

c) Solutions et observations

- Liberté de dépenser plus cette année
- Plus de souplesse pour les dépenses
- Un point sur le budget au mois de juin
- Idée ouverte et intéressante
- Vote des projets coûteux et exceptionnels en conseil de laboratoire
- Année essentielle pour effectuer des projets d'investissement
- Projets plus ambitieux
- Pas de limite pour dépenser

Frédéric Le Roy considère qu'aujourd'hui nous sommes en contexte d'incertitude et assure que si nous nous apercevons que pour les groupes cela est « serré » alors nous prendrons dans le pot commun. Et nous en discuterons au mois de juin.

d) Les axes

Frédéric Le Roy encourage les responsables d'axes à développer des actions. En conséquence, il confirme que si les axes dépassent leurs budgets alors nous soutiendrons les axes.

Gilles Séré de Lanauze est favorable au pot commun. Il pense que les groupes peuvent garder le même budget que l'an passé plus le budget central. Par ailleurs, il indique qu'ils sont en train de développer mais ne savent pas encore à quelle date.

Anne Loubès explique qu'ils ont une volonté d'organiser une journée. Egalement avec MBS, les choses sont en train de s'amorcer.

Frédéric Le Roy remarque que nous nous sommes habitués à vivre avec peu de moyens. Cependant, Frédéric Le Roy encourage à dépenser. La règle est la suivante : si une demande lui parvient et qu'elle est peu élevée, il décidera d'engager le « pot commun ». En revanche, si le montant est élevé alors le conseil de laboratoire votera.

➤ **Un vote est effectué sur le montant du pot commun : le taux de 24% est voté à l'unanimité**

II) Les locaux

Frédéric Le Roy explique que le pôle chimie déménagera. De ce fait, le vice-président bâtiment de l'UM l'a contacté pour de nouveaux locaux au bâtiment 15 sur le site de Triolet. Il a pu visiter les locaux qui sont potentiellement bien. Il n'y a pas de présence de produits chimie. Ce sont des bureaux ordinaires. Frédéric Le Roy considère que cela est une superbe opportunité. Nous avons la possibilité de demander plus de locaux. De ce fait, il a posé la question à Karen Berthoud et Marie-Laure Weber qui sont directement concernées. Il a visité une fois les locaux. Sans avoir fait de devis, il y a des travaux à effectuer au minimum pour 20 000 € cette année.

Marie-Laure Weber pense qu'il n'est peut-être pas nécessaire que ce soit plus grand. Quelque fois, elle se trouve seule avec Karen Berthoud et quelque fois c'est occupé à 100%. Donc, c'est à vous de voir.

Anne Loubes pense que ce sera formidable pour héberger nos doctorants. Effectivement, ce sera une « extension » nécessaire car les bureaux de l'IAE sont saturés.

Florence Rodhain ajoute que ce sera bien d'avoir de nouveaux locaux pour MRM. En effet, au bâtiment 15, nous pourrions affecter un bureau à Isabelle Bourdon et à Bernard Fallery. Elle pense éventuellement à des demandes de visiting, notamment de post-doctorants. Aussi, elle pense que cela permettrait de tenir des réunions MRM dans une grande salle de réunion.

4

Frédéric Le Roy demande de recenser les besoins de Polytech et de l'IAE. Nous disposerons de 16 bureaux et 2 salles de réunion.

Anne-Sophie Cases intervient pour dire qu'elle aimerait bien inviter des gens à MRM mais que les locaux du bâtiment 19 sont trop petits et trop vétustes. En conséquence, pourquoi ne pas imaginer un espace immersif ! Par exemple : à la MSH il y a 100 m². Elle visite souvent des « gros trucs. Ce serait bien d'avoir des locaux sympatiques.

Sylvie Sammut souligne l'étendue des besoins de financements annoncés pour la remise en état du bâtiment et s'inquiète des disponibilités financières du laboratoire. Un chiffrage des travaux est nécessaire pour mieux se rendre compte. Elle se réjouit toutefois de cette extension des locaux accordée au laboratoire.

Fabienne Villesèque-Dubus valide pour toutes ces propositions. Elle dit que cela est super pour le laboratoire. A Perpignan, suite aux engagements tutelle, ils auront un grand bureau pour les doctorants et les chercheurs d'ailleurs.

Antoine Chollet donne l'idée de disposer d'une salle de repos, il insiste que c'est important pour l'humain.

Frédéric Le Roy affirme que la mise à disposition de ces locaux est une conséquence de l'inscription de MRM dans la stratégie MUSE/I-Site. Nous avons une très bonne collaboration avec le Président. Il y a un effort fait par MRM. Si nous continuons comme cela, nous aurons sans doute d'autres bonnes surprises !

Gérald Naro ajoute que cela aiderait MRM à évoluer vers un statut d'UMR même s'il faut faire des travaux progressivement.

Philippe Chappelier ajoute que c'est une année spécifique. Au niveau du groupe nous n'arriverons pas à dépenser notre budget. Pour le déménagement, nous connaissons les délais des devis, en effet, avant que les travaux commencent, cela est très long ! Par conséquent, je pense que cette année nous pouvons laisser en pot commun et dépenser. Il faudra peut-être recommencer cette discussion.

Marie-Laure Weber ajoute que s'il faut refaire les sols, avec le plan exact et le marché cela peut aller très vite. En définitive, nous pouvons obtenir les devis rapidement.

Frédéric Le Roy organisera une visite des locaux, et si besoin il demandera pour les locaux d'à côté.

III) Points divers

a) Doctorants /rattachement au groupe

Nathalie Commeiras et Sylvie Sammut exposent le cas d'une doctorante qui appartient au groupe RH mais qui est présente dans le groupe EPME. Cela peut poser problème à l'avenir.

Nathalie Commeiras pense que cela est dommage d'instaurer une règle, pour des cas qui reste marginaux. Si tout le monde est d'accord !

Sylvie Sammut accepte bien évidemment que la doctorante soit inscrite dans le groupe RH si tel est son souhait et celui de la directrice de thèse. Elle accueillera volontiers la doctorante dans le groupe EPME si elle souhaite continuer à venir aux réunions, ce qui est le cas très régulièrement.

Frédéric Le Roy remarque que sur le principe cela lui échappe. Effectivement, si nous choisissons un directeur de groupe, nous nous rattachons à ce groupe (ne serait-ce que d'avoir son co-directeur dans le groupe). Cependant, Frédéric Le Roy considère que ce n'est pas une bonne chose de traiter au cas par cas.

La règle à adopter est la suivante : un doctorant peut choisir un groupe d'appartenance auquel appartient son directeur ou son co-directeur de recherche. Cette règle est approuvée par le conseil. Elle s'appliquera à partir de septembre 2021.

b) Montpellier Business School

Frédéric Le Roy annonce qu'il a présenté MRM aux nouveaux EC de MBS. Il leur a expliqué qu'ils avaient la possibilité d'appartenir au groupe de leur choix. Il remarque que les ED de MBS sont à 90% anglophone. Par ailleurs, ils sont dans une dynamique de publication. Pour une bonne intégration de ces ED il incite les groupes à être innovant dans leurs formats de réunion, en donnant la possibilité d'expression en anglais et en donnant plus de possibilité de présentation et de discussions d'articles de recherche. Bien entendu, ce n'est pas une injection mais juste une suggestion.

6

Franck Lasch affirme que MBS mettait le focus sur cela. Quelqu'un amène un papier et nous travaillons dessus. Donc, nous gagnons du temps et nous découvrons des synergies. En conséquence, nous finissons par écrire des papiers. Il pense qu'après le covid-19, nous pourrions mixer les lieux des réunions : c'est-à-dire organiser plus de réunions à MBS (Une fois sur Richter une fois chez nous). Par ailleurs, il pense qu'il faut mieux croiser les agendas en début d'année. Franck Lasch affirme qu'il maîtrise bien le français, en revanche, qu'il ne faut pas lui demander de rédiger et de présenter un papier en français ! En définitive, il préconise de revoir comment nous pouvons nous comprendre, communiquer. Les collègues de MBS veulent apprendre le français, mais ne trouvent pas forcément des collègues pour co-écrire. Par ailleurs, un collègue peut aider un doctorant à écrire/ Franck Lasch invite Frédéric Le Roy à contacter le nouveau directeur de recherche de MBS.

❖ Points divers :

✚ Projets DS

- Financement des projets passé au DS : pas encore votés
- Couvert à 50 %, il reste environ entre 15 000€ et 18 000€
- Décision au prochain conseil

✚ HAL

- Les collègues MBS ont-ils le réflexe de déposer ?
- Réflexion pour récupérer les données des chercheurs MBS

Concours EDEG/MBS

- Organisation cette année : le concours de MBS a lieu après l'EDEG
- Demande de poste pour 4^{ème} année
- Beaucoup de demandes
- Demande à l'EDEG des dates de concours

14h32 la séance est levée